

CHS-CT de la DISI Pays du Centre du 12 novembre 2013 à l'ESI de Nevers.

L'ordre du jour :

- Nouveau dispositif DUERP/Plan Annuel de Prévention (PAP).
- Réalisation du PAP 2013.
- Point sur les crédits 2013.
- Questions diverses.

Cette instance a été présidée par M. Chapon. Sur les 4 responsables d'ESI, seul, celui de l'ESI Nevers était présent,
Participaient également : M Roy (médecin de prévention récemment nommé sur la Nièvre), M Joignaud (délégué à l'action sociale de la Nièvre), M Espinat (ISST).

Nouveau dispositif DUERP/PAP.

M Espinat a présenté à l'ensemble des membres du CHS-CT ce nouveau dispositif.
Les changements : la méthode se veut plus participative (ex : questionnaire individuel), un calendrier avec des échéances indicatives, un nouvel outil informatique avec 2 critères supplémentaires de cotations des risques (probabilité de survenance et maîtrise du risque).

Le PAP devient véritablement annuel : les opérations ne pouvant pas être réalisées dans l'année (par exemple : pour cause budgétaire) ne devront plus y figurer.

Seul le Plan Annuel Prévention sera soumis à l'avis du CHS-CT.

Début janvier 2014, un groupe de travail (niveau DISI) composé de représentants des personnels et de l'Administration étudiera le DUERP avant validation par le DISI.

En effet, en tant que signataire du DUERP, le Directeur de la DISI se réserve l'arbitrage ultime sur l'évaluation des risques.

La CGT a souhaité être informée de ces modifications arbitraires, ainsi que de leurs motivations.

L'amalgame des DUERP de chaque ESI avec propositions de cotation est effectué par l'assistant de prévention de la DISI.

Les crédits 2013.

Pour plus de détail sur les dépenses engagées ou prévisionnelles pour chaque ESI, ne pas hésiter à contacter un représentant CGT.

A ce jour, le solde s'élève à 2994€.

Il sera consacré à l'achat de : bras ergotron (support d'écran) répartis entre ESI et d'une lampe sur pied pour un service de l'ESI Guichard.

Le CHS-CT a acté la demande de la CGT pour 2014 : le remplacement des moquettes à l'ESI Nevers par un revêtement d'un autre type. Cette opération sera réalisée en co-

financement avec la Dotation Globale de Fonctionnement.

La CGT a rappelé les problèmes d'huisseries sur Nevers (non étanches au froid et à la pluie) avec l'urgence d'y remédier.

Le budget de cette opération a été demandé et accepté par la DG. Cependant, à ce jour, les 50 000€ alloués n'ont pas encore été débloqués.

Ces travaux inscrits au Plan Immobilier Triennal (PIT) pourraient être réalisés en 2014.

Examen des registres santé et sécurité au travail.

Depuis le CHS-CT du 10 juin, ont eu lieu :

1 accident routier lors d'un déplacement professionnel (ESI Parlette) 2 personnes de concernées sans arrêt de travail.

1 accident sur machine (ESI Guichard) 1 personne sans arrêt de travail.

1 chute de plein pied dû au faux plancher (ESI Nevers) 1 personne avec arrêt de travail

→ la première intervention sur le calage des dalles n'a manifestement pas suffi, et a dû être renouvelée suite à l'accident de travail.

1 accident routier (domicile-travail) (DISI-Clermont) 1 personne sans arrêt de travail.

Questions diverses

- La CGT se félicite de la nomination d'un médecin de prévention dans la Nièvre, mais s'interroge sur ses futures relations avec le docteur Lescher, médecin référent pour la DISI Pays du Centre.

Sur les questions inhérentes à la médecine de prévention relevant du champ de compétence du CHS-CT DISI, force est de constater que rien n'a été réfléchi en amont de la création des DISI et que les médecins de prévention ont été mis devant le fait accompli.

- La CGT profite de la présence du délégué à l'action sociale de la Nièvre pour rappeler son refus de voir disparaître des postes d'assistantes de délégation comme cela est le cas dans la Nièvre. Les conditions de travail du délégué vont s'en trouver fortement dégradées pour le suivi de plus de 600 agents, sachant qu'il n'est pas épaulé par une infirmière comme cela peut être le cas dans d'autres départements car le poste a été supprimé.

- *Dons du sang pour les 2 ESI de Clermont* : L'EFS ne se déplace que s'il y a au moins 50 personnes. Un recensement a été effectué : 43 personnes volontaires. Donc l'EFS ne se déplacerait pas. Le Directeur retient la solution intermédiaire proposée par l'EFS : une navette entre Guichard et le centre de transfusion (à côté du CHRU). Il donnera une compensation horaire à chaque donneur.

La CGT a exprimé sa satisfaction.

Les représentants CGT présents à cette réunion :

- **Alain Bost et Francis Reix en qualité de titulaires**
- **Luc Barre et Pascale Baldo en qualité de suppléants**

Nous nous tenons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Tracts et comptes-rendus sont en ligne sur : <http://www.financespubliques.cgt.fr/631/>